

La Banque des Territoires et Metz Métropole signent un partenariat structurant

Musée de la Cour d'Or – Metz Métropole, le 18 septembre 2018 – Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, et Patrick François, Directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires, signent, en présence de Gisèle Rossat-Mignod, Directrice du réseau de la Banque des Territoires, une convention qui vient consolider un partenariat historique, dans le cadre de la structuration de la Métropole de Metz.

C'est au Musée de la Cour d'Or, lieu culturel incontournable du territoire messin, dont la rénovation récente a été soutenue par la Caisse des Dépôts, que Metz Métropole et la Banque des Territoires ont renforcé leur partenariat historique, par la signature d'une convention triennale.

Le statut de métropole, dont dispose l'agglomération messine depuis le 1^{er} janvier 2018, lui offre de nouveaux moyens d'action et de nouvelles compétences, qui sont autant d'opportunités pour en faire un territoire encore plus durable, plus connecté, plus innovant et plus inclusif. Ce sont autant d'ambitions figurant dans son Projet métropolitain, qui s'articule autour de trois axes principaux : la métropole des liaisons européennes par excellence, la métropole de l'écologie urbaine et humaine, la métropole Art & Tech.

En signant cette convention, la Banque des Territoires s'engage à participer à la réalisation du Projet métropolitain messin. Elle mobilise ses savoir-faire d'ensemblier et d'apporteur de solutions pour faciliter la prise en charge des nouvelles compétences du territoire métropolitain et pour accélérer l'émergence des projets structurants et innovants de la collectivité. Cet accompagnement se traduit par une mobilisation importante d'ingénierie territoriale, financière, juridique et technique qui pourra aboutir au financement desdits projets, soit sous forme de prêts à la collectivité, soit par des investissements en fonds propres.


Cet engagement marque ainsi la volonté de la Banque des Territoires d'accompagner, au cours des prochaines années, le développement et l'attractivité de Metz Métropole.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Caisse des Dépôts

Banque des Territoires – Joëlle LAGRANGE : 03 88 52 45 36 – 06 30 80 13 86 -  [@BdT_GrandEst](https://twitter.com/BdT_GrandEst)

A propos de Metz Métropole

Metz Métropole est un Établissement Public à Coopération Intercommunale qui fédère 230 000 habitants et 44 communes aux profils urbains, semi-urbains et ruraux. Elle pilote à cette échelle les compétences structurantes, parmi lesquelles le réseau de transports en commun, la gestion des déchets, le développement économique, l'urbanisme ou encore la gestion d'équipements culturels majeurs comme l'Opéra-Théâtre, le Musée de la Cour d'Or et le Conservatoire Gabriel Pierné. Elle porte également les projets à forts enjeux tels que l'aménagement du Quartier de l'Amphithéâtre, la reconversion du Plateau de Frescaty (ancienne base aérienne 128) ou encore le nouveau Centre de Congrès. Le 1^{er} janvier 2018, elle est devenue une métropole de plein exercice, aux côtés des 21 plus grandes agglomérations françaises. Cette évolution institutionnelle est une reconnaissance de ses atouts : puissance économique, positionnement géographique au cœur des trois frontières (Allemagne, Luxembourg et Belgique), qualité des infrastructures, renommée d'un territoire d'ouverture...

www.metzmetropole.fr

 [@MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

Contacts presse :

Metz Métropole

Metz Métropole – Céline VINCENT : 03 87 39 39 14 – 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr
